

Event AUDIENS

01 février 2017

(Début de la transcription : 17 h 10)

Jack AUBERT :

Merci très cher Patrick Bézier, avant que tu t'en ailles je voulais te dire merci. Merci madame Baltazar. Je pense que vos interventions ont été importantes.

C'est un peu difficile de parler en troisième. On avait préparé une belle feuille avec plein de choses et on devra en biffer les trois quarts. Il faudra essayer de faire quelque chose complètement improvisé alors qu'on avait préparé une intervention de moins de 10 minutes.

Il y a des choses importantes qui ont été citées : l'attachement des professionnels du spectacle et de la production audiovisuelle au paritarisme. On le vit depuis des années. On a cette chance d'avoir inventé la portabilité des droits, la santé, la médecine du travail... D'avoir une gestion portable pour les salariés, indépendamment de la personnalité de leur employeur, c'est une des grandes forces du spectacle et de la production audiovisuelle.

En matière d'innovation sociale, notre secteur dont on critique parfois le dialogue social et dont on méconnaît souvent les interactions entre les différents partenaires sociaux ont bien réussi à relever un certain nombre de défis qui se posent aujourd'hui au secteur plus traditionnel de l'emploi.

Par rapport à la mission handicap de la branche, c'est vrai que cette action du handicap que l'on a voulu, c'est une réflexion qui est née maintenant il y a cinq ans à peu près, parce que nous étions confrontés en tant qu'entreprise de la production audiovisuelle à la déclaration obligatoire d'emploi des travailleurs handicapés. On ne savait pas comment traiter la question de l'emploi des personnes en situation de handicap et comment faire, dans des entreprises généralement éphémères qui fonctionnent au projet, pour inclure

dans un collectif de travail des personnes que la vie a meurtri ou qui ont une particularité dans leur emploi.

Le premier qui m'a parlé de cette question c'était Jacques Peskine ancien délégué général de l'union syndical de la production audiovisuelle. Il m'a dit : c'est formidable, il faut traiter l'emploi des personnes en situation de handicap et je vous donne 15 jours.

C'est une plaisanterie : ça fait cinq ans qu'on travaille sur le sujet.

Très vite, il y a eu les premiers interlocuteurs qui se sont intéressés au sujet, je pense à Guy Soubigou qui a été très tôt sur ces questions... Je pense aussi à l'Agefiph qui s'est passionné pour notre secteur qu'il connaît peu. Il s'est intéressé à ce secteur d'entreprise, secteur de PME, qui derrière a relevé des challenges différents des autres acteurs traditionnels de l'économie.

On a fait un diagnostic, un document très épais. Madame Baltazar vous l'avez rappelé, il a fait état de constats important. Notre marché du travail fonctionne par compagnonnage et par réseaux professionnels. Si vous êtes progressivement exclu, ça devient compliqué pour vous et derrière il y a des phénomènes d'éloignement du marché du travail qui s'ensuivent.

On a relevé au sujet du handicap qu'il était assez tabou dans le secteur de la production audiovisuelle pour des raisons assez simples : on a un secteur qui fonctionne au projet. Les gens ne veulent pas avouer une faiblesse dans un collectif de travail où on se présente sous son meilleur jour.

Néanmoins, le diagnostic a révélé des choses importantes en matière d'enjeu de diversité et de rôle sociétal de la production audiovisuelle. On a la mission d'instruire, distraire, produire des programmes pour la bonne information et la satisfaction du public. Derrière on a aussi une image à donner de la société, une image de la société dans tous ses éléments.

La production audiovisuelle a toujours été consciente de sa mission et a voulu relever des challenges.

On a parlé de la volonté de promouvoir les compétences plutôt que de parler du handicap en soi. Les innovations existent dans le

secteur : il y a la présence d'entreprises adaptées à travers une société, Séquences Clés. Le Centre Ressources Théâtre Handicap. Et ponctuellement il y avait des initiatives individuelles qui existaient qu'il fallait mettre en lumière et promouvoir de manière plus générale.

On a fait aussi des constats chiffrés. On s'est aperçu qu'il y a une centaine d'entreprises assujetties à une obligation d'emploi de personnes handicapées. Il y a 280 unités, on parle comme ça, pardon d'être « statistique », réservées à des personnes handicapées. On occupe 16 emplois. On a énormément de chose à faire, je pense que cette mission va nous aider.

On ne va pas tout faire d'un coup mais au moins être sur ce chemin et faire en sorte que le handicap ne soit pas un facteur d'exclusion mais un facteur d'emploi. Voilà.

Donc le premier chantier de la mission, on le montre, il démarre aujourd'hui.

Je suis très fier que l'on fasse ça avec Audiens, c'est notre groupe de protection sociale paritaire qui véhicule des valeurs positives. Le groupe Audiens, c'est le mieux placé pour savoir, connaître nos professions et métiers, et être au courant de nos problématiques. C'est une politique d'emploi des personnes handicapées à construire et mettre à jour et aussi une politique de maintien dans l'emploi parce que c'est vrai que nous avons des métiers usant professionnellement. Il ne faut pas tourner le dos à des professionnels qui le sont depuis longtemps... On souhaite qu'ils aient un avenir dans cette profession.

Isabelle, vous allez nous montrer un petit film expliquant les quatre axes de la mission.

On est soucieux d'avoir du matériel audiovisuel, on a un travail d'image. On va avoir un certain nombre de médias réalisés. On compte beaucoup sur les équipes de la mission, et d'Audiens pour mener cette tâche importante à bien.

Je vais arriver dans la séquence des remerciements.

C'est toujours un moment délicat parce qu'on espère n'oublier personne.

Je voudrais chaleureusement et au nom de la profession et de la production audiovisuelle remercier l'équipe de Manager Vrai qui est le cabinet conseil qui a travaillé sur notre diagnostic handicap et qui a contribué à la constitution de cette mission handicap.

Les équipes de l'Agefiph, Monsieur Gachet, Monsieur Krieg. On a beaucoup travaillé ensemble, ce fut long, parfois un peu compliqué. Vous avez été exigeants avec nous mais merci d'avoir été exigeant. On a su répondre aux attentes parce que c'est un monde de travailleurs et de gens qui veulent bien faire de manière générale et ce n'est pas assez dit.

Les équipes du groupe Audiens, je remercie Patrick et Isabelle Thirion et toutes les équipes. Plein de gens se sont mobilisés sur ce dossier formidable.

Le centre médical de la Bourse, les équipes du centre, Pascale Fumeau Demay. La particularité de notre secteur, c'est que nous avons un centre de médecine du travail dédié et ça participe à la protection sociale des salariés.

Et l'ensemble des partenaires sociaux du secteur parce que je pense que tout le monde a eu un rôle, tout le monde a été extrêmement positif sur les travaux même si on avait des interrogations au fur et mesure qu'on les a faits. C'est à l'honneur des partenaires d'avoir su se mobiliser sur le sujet, on espère qu'il fera des petits dans d'autres secteurs du spectacle. Et toutes les personnes qui collaborent de près ou de loin au comité central d'hygiène et de sécurité de la production audiovisuelle qui est une structure, un CHSCT de branche, il n'y en a pas beaucoup, pour la promotion des conditions d'hygiène et de sécurité auprès de nos entreprises pour travailler dans les meilleures conditions.

**C'est important de continuer dans cette voie.
Merci.**